



Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse

Membre de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP)
et du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP)

Paris, le 30 mars 2009

à **Monsieur Nicolas SARKOZY**
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Comme suite à nos correspondances antérieures, nous nous permettons de vous adresser ci-joint, pour information, une *Lettre* adressée à chacun des Sénateurs, rédigée par l'ensemble de notre Conseil d'Administration, représentant *63 organismes nationaux de psychothérapie et 4 000 praticiens*, certifiés après des études de *niveau bac + 7*.

Nous y rappelons les positions unanimes des psychothérapeutes *professionnels* — dont la loi HPST envisage de « confisquer » le titre, chèrement acquis depuis 30 ans, pour le confier à des professionnels, certes qualifiés... mais *pas dans le domaine concerné de la psychothérapie* proprement dite !

Nous sommes surpris, par ailleurs, que cette nouvelle formulation de la loi ne tienne, semble-t-il, aucun compte des prises de position du Sénat en 2004, effectuées après de longs débats !

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération, et nous sollicitons une audience auprès de vos services pour développer ces informations sur la situation *réelle* dans notre pays et dans les autres pays européens et vous remettre tous documents complémentaires utiles.

Dr Michel Meignant, Président

Médecin, Psychothérapeute
Représentant l'Association Européenne
de Psychothérapie (EAP) auprès du
Conseil de l'Europe

Isabelle Crespelle, Vice-présidente

Psychologue clinicienne, Psychothérapeute
Présidente de la Commission des méthodes
au sein de l'Association Européenne de
Psychothérapie

Serge Ginger, Secrétaire général

Psychologue clinicien, Psychothérapeute
Président de la Commission européenne
d'accréditation des instituts de formation
à la psychothérapie (TAC)